



Communiqué de presse

Mardi 8 février 2022

MNC signe une convention d'adhésion au programme DATA-TIKA de la CNDP.

Rabat- 08/02/2022 –Maroc Numeric Cluster (MNC) et La Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à Caractère Personnel (CNDP) ont signé, mardi 8 février 2022, dans les locaux de la CNDP, une convention de partenariat d'adhésion au programme « DATA-TIKA ».

Ce partenariat, pour une durée de quatre années, vise à accompagner la mise en conformité de MNC et de son écosystème en matière de protection des données à caractère personnel.

Signée par **M. Mehdi KETTANI, Président de Maroc Numeric Cluster**, et **M. Omar SEGHROUCHNI, Président de la CNDP**, cette convention formalise l'adhésion de MNC au programme « DATA-TIKA » mis en place par la CNDP le 9 juillet 2020 dans le but de protéger le citoyen marocain au sein de l'écosystème numérique et de renforcer les mesures de protection des données à caractère personnel.

Ce partenariat portera sur trois volets stratégiques :

- **Volet n°1 : Renforcement de la conformité à la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel**
 - Organiser des sessions de formation des formateurs sur la protection des données à caractère personnel par la CNDP ;
 - Donner un accès pilote à l'application en ligne de dématérialisation des notifications à la CNDP ;
 - Mettre en place un système de pilotage et de suivi de la conformité.

➤ **Volet n°2 : Inversion du paradigme et projets partenaires de MNC liés à la donnée à caractère personnel**

- Réaliser des ateliers et brainstormings sur les différents usages de données à caractère personnel tels qu'envisagés ou souhaités par MNC et son écosystème dans le cadre de ses développements métiers et repositionnements stratégiques futurs ;
- Etudier et promouvoir des axes de promotion de la protection de données à caractère personnel et de l'innovation digitale à travers la plateforme Fiware ;
- Organiser des évènements communs sur des thématiques qui seront préalablement validées entre MNC et la CNDP ;
- Etudier la possibilité d'intégrer des partenaires de l'écosystème de MNC dans une démarche d'adhésion au programme « DATA-TIKA ».

➤ **Volet n°3 : Alimentation des lignes directrices pour les briques de confiance**

- Formaliser les conclusions identifiées au sein du volet n°2 afin d'alimenter une réflexion transverse, multipartenaires et multi-adhérents, devant aboutir à la production de préconisations sur les briques de confiance au service de différents usages, pouvant être spécifiques à MNC ou, au-delà, applicables à l'échelle nationale.

A propos de MNC

Structure à gouvernance mixte publique et privée composée de l'Etat, de grandes entreprises, PME, Universités, Centres de R&D, organismes d'aide et de financement fédérés autour des niches d'excellence de l'innovation digitale.

Axé depuis sa fondation il y a 10 ans sur les TIC, la mission principale de MNC est aujourd'hui de contribuer à faire émerger des projets multisectoriels d'Innovation digitale, dans une démarche inclusive et transverse.

Retrouvez toutes les actualités de la CNDP sur : www.marocnumericcluster.org



Maroc Numeric Cluster



المملكة المغربية
المغرب | مملكة مغربية
Royaume du Maroc



اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكُ لِرَبِّ الْعَالَمِينَ
الْحُكْمَ لِلَّهِ فِيمَا شَاءَ وَلِنَفْسٍ مَا
كَوَدَتْ وَلِرَبِّ الْجَمَادِ
إِنَّكَ أَنْتَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ
الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel

A propos de la CNDP

La protection de la vie privée, au Maroc, est consacrée par l'article 24 de la Constitution du Royaume : « Toute personne a droit à la protection de sa vie privée. ... »

La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) a été créée par le Dahir n° 1-09-15 du 22 Safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. (BO n° 5714 du 05/03/2

Retrouvez toutes les actualités de la CNDP sur : www.cndp.ma